choses d'ailleurs, que le ménage Steinheil ne tirât pas a faire partie de la plus haute société parisienne.

Il semble bien que le peintre n'ignorait pas l'inconduite de sa femme.

On raconte même qu'une révélation eut mêmé lieu à ce sujet par son propre fils de quinze ans. Mag aurait eu l'habileté de persuader à son mari qu'elle n'y disait pour rien, qu'il était, au contraire, le seul coupable ; et elle l'aurait menacé d'introduire de nouveau chez son instituteur en divorce !

Au moins, Steinheil, convaincu par Mag qu'il était brutalement violent qu'il pardonna toutes les frasques, puis prit la résolution de fermer les yeux ; et pendant plusieurs années on mena la grande vie.

C'est à cette époque que Mme Steinheil eut mêmé un de ses amis, magistrat, qui faisait leur période de réservisle dans les chasseurs alpins, qui l'occasion d'être présente pendant les grandes manœuvres au premier magistrat de la République. On connaît la suite.

Mais l'événement tragique de 1899, en dehors même de toute question de sentiment, allait apporter un trouble dans cette existence matérielle du ménage Steinheil.

On menait la vie assez dispendieuse et le produit normal de la vente des tableaux ne suffisait pas à couvrir les dépenses.

Il y avait bien encore les gains de Mag qui, paraît-il, savait acheter à de bons prix les tableaux de Steinheil.

Il est très évident qu'une telle situation mettait Steinheil vis-à-vis de sa femme dans un état de dépendance ne lui permettant plus de commander en maître.

Et cet état de dépendance, Mag le savait.

Sur le seuil de la mort, le dans Pérouse, elle tous à Bellevue la fille de Verlaine, elle discret où elle qui à hôtel recevoir ses amis.

Marietta Wolff n'intéressait comme la gouvernante de la maison, comme la gérante de ce singulier hôtel et elle n'hésitait pas, dit-on, à prendre les rubes des visiteurs au lorsque ils leur avaient plu.

C'est alors que pour colorer ses absences fréquentes du domicile conjugal, non vis-à-vis de son mari, du moins vis-à-vis de sa fille, Mag inventa de toute pièce la tumeur du cerveau, à laquelle son imagination complaisante attribua toutes les libéralités que lui versaient ses amants.

Que la peintre souffrit profondément de cette existence, cela n'est pas douteux et le malheureux s'en ouvrit à plusieurs reprises à ses parents et à ses amis.

Mais il tant dire aussi que de son côté, Mme Steinheil envisageait d'un œil désolé la pénible situation dans laquelle elle se débattait.

Elle se sentait sinon vieillir, car elle gardait tout le charme de la jeunesse, du moins approcher du cap redoutable de la quarantaine.

Elle vit s'écarter d'elle un riche industriel, dont les largesses l'avaient pendant plusieurs années richement entretenue.

Elle se débattait dans la gêne et la médiocrité. Elle voyait d'avoir à subvenir aux dépenses du ménage et de rester attachée à Steinheil, qu'elle détestait de toute évidence.

Elle aspirait de toutes ses forces à retrouver une liberté qui lui permettrait de contracter un riche mariage, d'être châtelaine, de reprendre place au premier rang de la société.

Telle était, semble-t-il, la psychologie des époux lorsque éclata le drame du 31 mai 1909.

Il était 6 heures du matin lorsque le valet de chambre du ménage, Rémy Couillard, en descendant du 5e étage de l'hôtel occupé par les époux, imposa Rossin, entendit Mme Steinheil rappeler et lui demander du secours.

Au premier coup d'œil, le valet de chambre comprit qu'un événement tragique s'était déroulé pendant la nuit.

Il se précipita au dehors, réclama l'aide de voisins et en quelques minutes, la villa fut cernée par les agents et les curieux.

Un spectacle tragique s'offrait à eux :

Le cadavre de peintre Adolphe Steinheil gisait près d'une porte faisant communiquer la chambre à coucher et la salle de bains. Il était couché sur le dos, les jambes repliées sous lui. Un cordon de linge lui serrait le cou.

A quelques mètres de là, la propre mère de Mme Steinheil, Mme veuve Japy, artiste la veille de Steinheil chez ses enfants, était étendue inanimée sur son lit, un tampon d'ouate était profondément enfoncé dans sa bouche. Une cordelette était enroulée autour de son cou.

Dans une chambre voisine, Mme Steinheil elle-même était couchée sur son lit, les pieds et les mains étaient entourés de fortes lanières aux barreaux du lit et on voyait comme sur Voreiller, près de la bouche, un tampon d'ouate.

Mme Steinheil se plaignait de violentes douleurs, mais tant bien que mal, racontait aux assistants les événements dont elle avait été, disait-elle, la victime.

Elle s'était soudainement réveillée vers minuit, elle avait senti qu'un lui jetait un voile par la figure, elle avait reçu des coups sur la tête.

Elle s'était secrète ligotée par trois hommes et elle avait reconnu rouges, vêtus de grandes robes noires et coiffés de chapeaux à larges bords.

Les cambrioleurs avaient fouillé les meubles, s'étaient emparés des bijoux qu'y y étaient renfermés, puis s'étaient retirés sans avoir pu ouvrir le coffre. Elle avait bouché un tampon d'ouate qu'elle avait réussi à rejeter par des mouvements de langue.

Telles furent les premières déclarations de Mme Steinheil.

Mme Steinheil y accordait crédit ; on alla chercher le commissaire du quartier, qui alla chercher des gardiens de la paix, qui alla chercher des brigadiers, puis chercher des cambrioleurs, leurs lévriers et les bandes de chiens.

Les soupçons s'égarèrent sur plus d'un rôdeur, voire sur les acteurs du Théâtre Hébrard, mais aucune piste sérieuse ne fut suivie. Le Parquet parvenait déjà quelque peu de l'affaire, lorsque soudainement, jusque le 27 octobre 1909, dans une lettre solennelle adressée par à l'Echo de Paris », Mme Steinheil élevait contre les Bénédictins de la justice et proclama son intention de poursuivre l'affaire et de venger ses morts ».

En quelques jours plus tard, Mme Steinheil se présentait à la sûreté et déclarait avoir découvert le coupable ou au moins l'auteur ; c'était, à l'en croire, le valet de chambre, Rémy Couillard, dans le portefeuille duquel elle avait trouvé une perle faisant partie des bijoux volés dans la nuit du 31.

Rémy Couillard fut arrêté sur-le-champ, une perquisition dans les combles voisins de sa chambre à l'impasse Rossin, fit découvrir un petit diamant, auquel Mme Steinheil attribua la même origine qu'à la perle.

Et vite la culpabilité de Rémy Couillard apparut certaine malgré ses protestations énergiques, lorsque une série de témoignages vint faire ressortir le vide du chambre et placer Mme Steinheil dans une attitude d'agnelleuse.

En effet, le Monsieur Bailey, marquant à Bellefield, avait déclaré avoir reçu de Mme Steinheil, avant de quitter cette ville, une enveloppe contenant quelques perles, dont elle avait fait publier la vente par Eugène Aimé ; C'était donc la perle que Mme Steinheil avait donnée à Couillard, le premier témoignage fournis par elle à la justice.

Et le Monsieur Bailey étant quatre à Mme Steinheil tout son sang-froid, et après une nuit tragique d'hébétitude, elle accepta de parler avec deux journalistes, Delabruyère et Marcel Hulin. Mme Steinheil se présentait le 26 novembre à 9 heures du matin aux bureaux de la sûreté et exprimait qu'elle avait mandé à son secrétaire Rémy Couillard, que c'était elle-même qui avait placé dans son portefeuille la perle empoche et dans sa chambre la petit diamant.

Mme Steinheil prononçait ensuite une version du crime par elle fournie à la justice absolument inexacte et elle affirmait maintenant que l'auteur du double assassinat était le fils de la cuisinière Marietta Wolff, Alexandre, qui se serait introduit dans l'hôtel de l'impasse Rossin le pendant la nuit tatale, et aurait voulu mettre à mal Mme Steinheil ; celle-ci aurait poussé des cris et Alexandre Wolff aurait tué Mme Japy et le peintre Steinheil, successivement accourus au secours de Mme Steinheil.

Et voici qu'à son tour Alexandre Wolff tut arrêté, curieusement, quelques jours à la disposition de la police.

Mais Alexandre Wolff invoqua un alibi, et les témoignages n'avaient pas pour rien dans l'affaire et bientôt, Mme Steinheil reconnut qu'elle avait menti en accusant Alexandre Wolff, comme elle avait menti en accusant Rémy Couillard et elle avait à de nouveau des hommes en lévites.

Cen était trop, Mme Steinheil fut arrêtée et l'instruction prit directement contre elle.

Une violente campagne de presse s'élève contre M. Leydet, le magistrat qui du mois de mai au mois de novembre, avait dirigé l'instruction de l'affaire ; on lui reproche de n'avoir pas découvert plus tôt les travesmentbanes de la vie de Mme Steinheil, on lui attribue des sentiments d'amitié vis-à-vis de la famille, si bien que M. Leydet passa la main à son collègue M. André et pendant plusieurs mois, le juge d'instruction s'est affoncé à rechercher les preuves de la culpabilité de Mme Steinheil.

Y a-t-il réussi ? C'est ce que les jurés apprécieront.

Il n'appartient pas de prendre part dans une telle affaire ; il est fort difficile de prévoir un verdict qui sera le résultat des impressions de sept journées d'audience.

Tout ce que l'on peut dire, c'est que pendant des longues semaines de détention préventive, Mme Steinheil ne s'est pas démentie et a maintenu dans ses protestations d'innocence ; et que la charme particulier qui s'attache à sa personne continuant à opérer, elle a su conquérir à sa cause tous ceux qui l'ont approchée.

Aura-t-elle sur le jury la même influence et saura-t-elle détruire les présomptions qui paraissent suffisantes pour l'accabler ?

Comment expliquera-t-elle les précautions prises, le soir du 31 mai, pour n'ouvrir Couillard au troisième étage et pour écarter même de la maison « Turo » le fidèle chien de garde ?

Comment réfutera-t-elle les déclarations des docteurs Lefèvre et Gérardin-Claudel et quelles vieux-dires au jury, comme ils l'ont fait à l'instruction, que le ligotage de Mme Steinheil était de « chique » ? Et que le tampon d'ouate profondément introduit dans sa bouche et expulsé par elle ne portait en réalité aucune trace de salive ; et encore que dans les jours qui ont suivi la drame elle se mouchait le lèvre ayant contre toute vraisemblance plus de température le matin lorsqu'elle prenait elle-même le thermomètre que le soir, lorsque la garde-malade procédait à cette recherche.

Quelle raison donnera-t-elle pour expliquer qu'au lendemain du crime qui la privait si brutalement de sa mère et de son mari, elle a eu dîner au bal, dire-t-elle, d'amour propre et de gloriole !) l'idée extraordinaire d'égarer la justice et de simuler un vol de bijoux ?

Comment se justifiera-t-elle des accusations abominables portées par elle d'abord, contre l'artiste Burtingham, puis contre son ancien valet de chambre, le sieur Corman ?

Comment affaibira-t-elle l'impression déplorable créée par le piège tendu contre Rémy Couillard, le geste abominable consistant à placer dans son portefeuille une perle prétendument volée le soir du crime ?

MAISONS ENGLOUTIES

Une carrière d'ardoises située près de Pitermet s'est effondrée, englotissant trois maisons bâties à une assez grande distance de là. Tout le journée, on avait entendu des craquements sourds, et des précautions avaient été prises pour éviter les accidents. Il y a huit jours, M. Corotier, propriétaire de cette carrière, prévint les locataires des trois maisons englobées du danger qu'il y avait à continuer à y habiter et tous s'en allèrent, à l'exception d'un sieur Guyon, 64 ans, fondeur d'ardoises. Son habitation était située à 80 mètres de la carrière et il ne pouvait s'imaginer que l'écroulement s'étendrait jusqu'à son habitation. Malheureusement, les trois maisons furent englouties, et Guyon, surpris dans son sommeil, doit être enseveli sous plusieurs mètres de décombres.

A PARIS

La rupture d'une conduite d'eau vient encore de provoquer un nouvel affaissement du sol qui s'est produit hier matin, vers sept heures, à l'angle de la place d'Italie et de la rue Rivoli. L'excavation qui en est résultée a quatre mètres de longueur, un mètre cinquante de largeur et un mètre de profondeur.

Il n'y a pas eu d'accident de personne.

GRAVE ACCIDENT D'AUTO en Seine-et-Oise

HUIT BLESSÉS

On signale qu'un grave accident d'automobile est survenu entre Lagny et Pontcarré (Seine-et-Oise). Huit personnes seraient blessées.

Chasse présidentielle

Le Président de la République offre aujourd'hui une chasse dans les bois de Marly aux membres du bureau du Sénat.

Nouveaux forts allemands près de Metz

De nouveaux forts, destinés à empêcher une incursion française vers la Nied et le Saulx supérieurs, doivent être érigés aux environs de Metz. Le nouveau plan prévoit un fort important aux environs de la petite localité de Xocourt (près Delme), et un autre fort près de la ferme Marchande, à 2 kilomètres environ de Château-Salins. Ces deux forts devront protéger la nouvelle ligne de chemin de fer de Château-Salins à Metz et celle de Nancy à Sarreguemines.

En parlant de ce projet, les journaux berlinois expriment leur étonnement de ce que l'administration militaire allemande adopte seulement aujourd'hui des systèmes de forts que la France a adopté de telle après 1870 et qu'elle n'abandonne à tourné en réduit à cette époque.

DANS L'ARMÉE

Les Honneurs militaires et le service des places

A la suite de la loi de 1905 qui a réduit à deux ans la durée de service, le souci de distraire le moins possible les jeunes soldats de leur corps qui restaient à leur disposition mili-taire, devait amener le ministre de la guerre à modifier le règlement sur les services des places.

Par décret en date du 7 octobre, un nouveau règlement a été promulgué qui est caractérisé par une grande simplification, comme forme et comme fond : dans ainsi que le nombre des articles se trouve juste réduit de moitié.

Parmi les prescriptions relatives au temps de paix, il y en a deux qui méritent d'être spécialement mentionnées.

Tout d'abord, les intimations à la discipline générale seront faites par un officier ou un grade quelconque ne pourront donner lieu, de la part de ces dernier, qu'à une réprimande de punition ; Cela est très pratique en commandant d'armes de la garnison, qui pourra seul statuer, et qui, dans bien des cas, il croirait de pas devoir user de son droit, adressera la demande au chef de corps de l'intéressé.

Les rédacteurs du nouveau règlement ont voulu que les punitions ne puissent être infligées que par les chefs directs de compagnie, qui connaissent son caractère, au manière de voir, et restent ainsi plus en état d'apprécier le degré de gravité de la faute commise.

En somme, on a fort réduit le nombre des cas qui avait trait aux honneurs ténébres.

On sait combien, jusqu'ici, le service d'entrevement avait pris dans certaines villes un développement considérable, absolument préjudiciel à l'instruction de la troupe. Désormais, on ne verra plus de soldats en armes qu'aux obsèques des généraux classés dans la première section du cadre de l'état-major général, des militaires de tous grades appartenant à des corps de troupe stationnés dans la ville où ont lieu leurs obsèques, des civils grands-croix ou grand-officiers de la Légion d'honneur et de quelques personnages occupant une haute position de l'Etat.

Tous les autres officiers, sous-officiers et soldats, même en activité de service, ainsi que les civils ayant dans la Légion d'honneur un grade égal ou inférieur à celui de commandeur, n'auront plus droit qu'à des défilations.

Une mine inondée en Angleterre

NOMBREUSES VICTIMES

Les eaux ont envahi les houillères de Tarani, entre Pontardawe et Ystrallyera.

Sur les 360 mineurs employés ordinairement dans la mine inondée, 227 seulement se trouvaient au fond. 150 ont été retrouvés. 76 manquent encore. Il y a trois morts retrouvés.

Instituteurs anglais et français

Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux inspecteurs d'académie le texte d'une résolution qui a été votée le 2 octobre par la Société d'enseignement du comté de Middlesex (Angleterre), en les priant de faire publier ce texte dans les « Bulletins départementaux de l'enseignement primaire ».

Voici cette résolution, qui est une marque sympathique des excellentes relations qui unissent les instituteurs anglais et français :

Résolution

« 1° Cette réunion des instituteurs et institutrices des écoles primaires du comté de Middlesex a appris avec le plus grand regret la mort récente de M. Eugène Guillaume, instituteur au hameau de Metz, commune de Rupt-sur-Moselle (France), mort résultant de blessures reçues en brûlant avec un objet envoyé contre les attaques ducmel il réussit à protéger ses élèves. Elle désire exprimer sa plus sincère sympathie en raison de ce tragique événement, et en même temps offre au brûlé d'admiration respectueuse et attestée à un acte d'héroïsme qui honore à la fois la paix et la profession de celui qui en est l'auteur ;

2° Elle prie respectueusement le ministre de l'instruction publique de France d'accepter, pour les instituteurs et institutrices de France, un exemplaire de la résolution ci-dessus.

Le 6 octobre 1909.

Robert Moses, secrétaire,
Ecole nationale, Uxbridge (Middlesex).

Troubles graves en Turquie

A Lubnitza, vilayet de Salonique, les Turques avant voulu prendre possession d'un vive force d'une église, les Grecs s'y opposèrent et un combat s'ensuivit dont le résultat fut trois tués et cinquante de blessés.

Le bruit court que des troubles ont éclaté à Tripoli.

La santé de Ménélik

On mande d'Addis-Abeba au *Berliner Tageblatt*, que le bruit de la maladie du négus Ménélik est sérieusement confirmé, car les portes du palais sont fermées. Il n'agirait pas d'une attaque d'apoplexie, mais d'une fluxion dans la gorge, qui a rendu pénible la respiration et a provoqué de violentes saignements de nez.

La ville est remplie de patrouilles destinées à réprimer tout désordre.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT.

CRÉATIONS HEURÉUSES

L'Institut de Florence et la diffusion des idées françaises. — Une école normale pour l'enseignement de la langue française. — Son organisation. — L'école française de Bruxelles.

L'Université de Grenoble a invitalis sur le sol italien une succursale à Florence ; l'institut ainsi créé est le premier exemple d'une institution pédagogique et scientifique neterneel, officiellement internationale. Il a été inaugurés solennellement par les autorités françaises et italiennes réunies ; son personnel est franco-italien, sur cinq professeurs que compte actuellement l'Institut, deux sont italiens. Les travailleurs français présents à l'Institut, une vingtaine en 1908, constituent un personnel distingué qui pénètre activement dans les milieux intellectuels italiens, non seulement par relations individuelles, mais par voie de conférences publiques par collaboration aux journaux du pays. L'Institut a été en outre, en 1900, l'intermédiaire d'une active correspondance interscolaire entre lycées français et lycées italiens.

Il a fructueusement travaillé à la diffusion de l'intellectualité française en général, en face de la propagande ardemment mensonger, et solidement organisée, et la presse italienne a témoigné, à de nombreuses reprises, sa satisfaction de voir la France s'ouvrir à son tour et apprendre l'effective par ce terrain. L'Institut enfin a fait l'exploit d'étude de collaboration régulière entre l'Université française et italienne ; les feuilles des lettres de Grenoble et de Florence ont en effet constitué des jurys mixtes, composés de professeurs français et italiens pour leurs examens respectifs d'Italien et de français.

L'enseignement de français, donné à l'Institut, est en voie de devenir une véritable école normale de langue française pour les Italiens se destinant à l'enseignement de cette langue dans les établissements de l'Etat. On remarque que le gouvernement italien prépare en ce moment une vaste réforme de l'enseignement secondaire par laquelle la place consacrée à l'étude de notre langue sera considérablement augmentée, au point que l'Institut se trouvera en mesure d'aider l'Italie à préparer rapidement un personnel nouveau, dont une partie au moins aura passé par des salles françaises.

La commission du budget propose d'accorder à l'Institut français de Florence, une subvention de 20.000 francs, en second lieu, 30.000 francs utilement dépensés. L'établissement du budget de l'Institut, le nomination du personnel, la direction des travaux appartiendraient à l'Université de Grenoble, sous l'approbation du ministre de l'instruction publique ; toutefois, le projet de budget et la programme des travaux de l'Institut seraient, chaque année, transmis au ministre des affaires étrangères qui aurait le droit de présenter ses observations. Toute modification importante survenue en cours de budget, par attribution d'un poste de fonctionnaire nouveau, serait notifiée par le directeur de l'Institut à l'ambassadeur de France à Rome ; en examplaire de toutes les publications de l'Institut serait en outre déposé à l'ambassade.

Une seconde création, plus modeste sans doute, mais qui ne mérite pas moins d'être signalée à l'attention de nos lecteurs, est celle de l'école française de Bruxelles. La commission du budget propose de lui accorder une subvention de deux mille francs ; elle mérite cet encouragement, et s'il tallait faire une preuve de son utilité, on le trouverait dans le succès qu'aide a remporté aux examens pour le délivrance des certificats d'études primaires à Tourcoing.

Sur neuf élèves présentés, huit, en effet, ont été reçus. L'école n'existe que depuis un an et déjà son affectif les présente d'une façon favorable ; le nombre des élèves a été, en effet, au cours de cette première année scolaire, de 141, comprenant quatre-vingt-dix-neuf français, trente-huit belges, un allemand, deux hollandais et un brésilien ; subdivisé au point de vue de la nature des élèves, cet effectif comprenait quarante-et-un bourgeois français et cent élèves payants.

BERTAL.

LA RÉGION

Fédération Républicaine du Nord

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Une protestation à propos de la réunion de Dimanche à Douai

Nous recevons, à propos de la réunion de dimanche, communication de la protestation suivante, adressée au président du Comité Exécutif du Parti Radical et Radical-Socialiste :

Douai, le 1er novembre 1909.

Monsieur le Président du Comité Exécutif,

Au nom du *Cercle Démocratique* « l'Union Républicaine R. et R. S. », je proteste avec indignation contre la scandaleuse parodie de congrès organisée hier, par la *Ligue R. et R. S.* de Douai, — contre l'abus fait du nom et de l'autorité du Parti et de la signature de M. Debierre, président de la Fédération départementale du Nord.

Malgré l'opposition du *Cercle Démocratique*, dans de nombreuses réunions extérieures des trois groupes R. et R. S. de Douai, malgré les raisons graves apportées et nos objections, au nom de la discipline et de la dignité du *Parti*, la *Ligue R. et R. S.* a de sa propre autorité, sans observer aucune des règles d'usage, sans consulter aucun groupe, en aucune personne adhérente au Parti, convoqué un congrès le 31 octobre, au nom et à la Fédération du Nord, par des affiches signées lauxsement « Debierre », les Radicaux et Radicaux-Socialistes des deux circonscriptions de Douai.

Bien plus, ces invitations nominalement adressées aux membres du Parti, ont été abusivement remises en grand nombre, à des personnes non affiliées.

La réunion ainsi composée ne pouvait être qu'un *guet-apens électoral*.

Les mêmes irrégularités si bien qu'il connaît la but poursuivi, le *Cercle Démocratique*, utilisant les dix cartes d'entrée à lui remises, se rendit par devoir, à la réunion.

La *Ligue R. et R. S.*, s'attribua naturellement le droit de constituer le bureau, étant, dit-elle, « *mandatée par M. Debierre, président de la F. R. N. empêché* » !!

A nos protestations énergiques, au nom du *Cercle Démocratique* contre cette manœuvre, nous répondirent le président et l'abscence absolue de contrôle, le président de la Ligue R. et R. S., devenu le président de la réunion, répondit : « *Le Cercle Démocratique ayant refusé de s'associer à nous, ne comprie plus !* »

Vainement M. D'Hooghe apporta un désaveu écrit de M. Debierre ; vainement M. Hoyez, sénateur, membre du Parti R. et R. S., fonça le président d'une lettre de M. Debierre, reçue la veille par le président lui-même, déclarant que cette réunion ne pouvait être qu'un échange de vues au sujet du congrès à venir ; vainement MM. Brizzolara, de Sonis, Hayez, Vaccaro, du Cercle de Sin-le-Noble et moi-même fîmes appel à la discipline et aux sentiments républicains, en face de la puissance cléricale grandissante et en vue des réformes, — le président voulut qu'on passât au vote sur la désignation du candidat.

Nous restâmes quand même. On vota. Mais malgré l'évidente et considérable immoralité de ses partisans, recrutés on ne sait où, le président de la Ligue A. et R. S. déclara sans vergogne que la majorité s'était prononcée pour la désignation du candidat.

Devant cette abominable bouffonnerie, nous nous retirâmes, déclarant que nous faisions appel au Comité Exécutif.

Pour le Cercle Démocratique :

Le président,
LIMBOUR.

En l'honneur de M. Pronier

Directeur des Contributions Indirectes du Département du Nord

Nous lisons dans l'Echo des *Recouvrements Douaniers* :

Le 6 octobre 1909, à 4 heures du soir, dans l'immense salle de l'hôtel de Grand-Hôtel, à Lille, a eu lieu une banquet en l'honneur de M. Pronier, directeur des contributions indirectes, qui vient d'être nommé inspecteur de la Légion d'honneur.

Raconteons dans leur ordre les phases diverses de cette belle journée.

D'abord, à 1 heure ½, les membres du comité d'organisation, composé de MM. Hugot, inspecteur adjoint ; Dubiol, et Bénard, receveur buraliste à Lille, vinrent prendre le directeur à son domicile et, dans un landau, le conduisent rue de Valenciennes, où plusieurs inspecteurs supérieurs, ou subalternes et de receveurs buralistes font une double haie d'honneur sur son passage.

Une autre haie salue de l'hôtel national par M. Pronier, de l'hôtel gouvernement prête par le Barreau, le sympathique directeur de l'enregistrement.

Une véritable cascade de bouquets de chrysanthèmes, de roses, de dahlias, de glaïeuls, de fleurs variées, ornent la table du banquet.

M. Carlier, sous-directeur, ouvre le série par un discours qui, pour être court, n'en était pas moins très élégant dans la forme et accompagnait dignement la remise d'une superbe croix de la Légion d'honneur en brillants, et d'un magnifique objet d'art de plus d'un mètre de hauteur, bronze représentant la glorification du travail.

Après M. Carlier, qui avait présenté ces objets d'une valeur inestimable au nom de tout le personnel si aimé qu'il part à la nomination, M. Dubiol, préposé en chef de l'octroi de Cambrai parle au nom des employés d'octroi, et dans une allocution pleine d'à propos et de choses qui versent d'être adressée à M. le directeur, puis M. Pergaillo, sous-directeur des contributions indirectes à Valenciennes, au nom de ses camarades de l'administration centrale du Nord, dans une éloquence d'où il est sorti, comme M. le directeur lui-même, la félicite dans une allocution pétillante de bonne et d'esprit.

Ces trois discours ont été vivement applaudis et salués d'un triple bon fort gaîté dans la région du Nord.

C'est ensuite le tour de M. Bélot, qui parle au nom de l'Association professionnelle des receveurs buralistes de France.

Ses discours, humoristique et sérieux tout à la fois, a produit sur l'auditoire la plus profonde impression, et a recueilli en même temps qu'une adhésion unanime aux principes qui ont exposés des applaudissements prolongés pour son ensemble critique et littéraire.

M. le directeur, le héros de la fête, se lève alors et, dans une improvisation aussi éloquente que chaleureuse, accepte l'objet d'art et le croix qui viennent de lui être offerts comme un souvenir précieux à l'amitié de ses collègues et amis.

Il se félicite particulièrement de la présence à cette fête en son honneur des employés d'octroi et des receveurs buralistes, les premiers représentés par M. Baudou, directeur de l'octroi de Lille, et les seconds par M. Bélot, président de l'Association professionnelle des receveurs buralistes de France, assisté de son ami Bruneau-Tatine, président de la section du Nord.

Il assure tout le personnel de sa bienveillance active et prend de veiller avec le plus grand soin à ce que la plus grande impartialité règne dans l'avancement des agents et sous-agents.

Il se tourne vers M. Bélot, qui prend à sa gauche, et le remercie vivement de son beau discours ; il regrette de ne pas en avoir eu connaissance afin d'y répondre plus longuement, mais il se rallie de tout cœur aux sentiments exprimés par le président de l'Association professionnelle et le charge d'assurer tous ses collègues du dévouement de sa plus sincère sollicitude.

La réunion prend alors un caractère intime et familial et pendant qu'on sert « café, la musique de l'octroi de Lille, dirigée par le sympathique M. Duthoit, fait entendre les plus brillants morceaux de son répertoire.

M. Duthoit, préposé en chef de l'octroi de Cambrai, prête son concours pour le chansonnier célèbre du « Petit Quinquin », dont le refrain est chanté en chœur par tous les assistants.

On applaudit plusieurs chansons et monologuesques fins d'esprit, au nombre desquels il faut citer MM. Baudou, directeur de l'octroi ; Abadie, de Valenciennes ; Guthmert et Peragallo, sous-directeur de Valenciennes, qui ont provoqué une gaîté presque aussi communicative que la chanteur de Camille Pelletan.

Après l'audition d'une poésie de M. Camille Bélot, et de la « Marseillaise », écoutée debout par tous les assistants, M. le directeur dit serrant les mains joyeuses et sympathiques qui se tendaient vers lui et la séance prit fin sous une impression profonde et durable.

Tout le personnel du département du Nord peut dire aussi que si Calais-Tréhierry avait non bon juge, la ville de Lille et les contributions indirectes ont leur bon directeur.

Les Argentins à Cambrai

Il est aujourd'hui certain que les officiers argentins seront les hôtes du 4e régiment de cuirassiers pendant une journée.

Voici les noms des personnalités qui arriveront mercredi à Cambrai, à 11 heures 41, par le train venant de la direction de Bonmain : colonel Urquizada, attaché militaire de l'ambassade argentine en France ; capitaine Santa-Anna, chef de l'escadron ; lieutenant en les Bosch ; lieutenant en second Millan-Quiraga ; sous-lieutenant Nector Peterson ; sous-lieutenant Miguel ; capitaine de l'administration Philippe Bonnet ; médecin militaire Amilcar Luzuriaga ; un vétérinaire.

Les commandants du navire argentin *Présidente Sarmiento* et des deux canonnières argentines, quatre sous-officiers de gendarmerie et quatre sous-officiers de la marine accompagneront les excursionnistes.

Dès l'arrivée, MM. les lieutenants du 4e régiment de cuirassiers recevront à leur table, à l'Hôtel du *Moulin Blanc*, leurs camarades de l'Amérique du Sud.

Les officiers supérieurs et les capitaines seront reçus par leurs camarades de Cambrai, au bureau de la gare.

A deux heures, les hôtes du 4e cuirassiers se rendront à cheval sur le terrain de manœuvres de la Buse ; ils assisteront aux exercices et aux évolutions d'un escadron.

Ensuite, autour 6h, vers 3 heures ½, au quartier Martier, divers exercices de sociétés de gymnastique de village.

A quatre heures et demie, aura lieu une visite du mess des sous-officiers et, à cinq heures, les officiers argentins seront présentés à M. le général Bizard, commandant supérieur, puis à l'Hôtel de Ville. Ils seront reçus par M. Bersez, sénateur, et le Municipalité.

Le corps d'officiers du 4e régiment de cuirassiers offrira le soir, au restaurant Valin, un dîner à ces hôtes ; ce dîner sera suivi, au Cercle militaire, rue St-Géry, d'une réception de gaîté qui aura vraisemblablement lieu à 9 heures du soir.

Les officiers argentins et leur suite quitteront une dernière Cambrai, jeudi matin, à 9 heures 44, par le rapide se dirigeant vers Lille et Calais-Boulogne.

Souhaitons que le temps soit propice aux excursionnistes.

A CHERBOURG

La municipalité et la Chambre de Commerce de Cherbourg organisent des fêtes en l'honneur de l'état-major et de l'équipage de la frégate-école argentine *Présidente-Sarmiento* qui sera à Cherbourg dans les premiers jours de novembre.

Société des Agriculteurs du Nord

Nous rappelons que la réunion mensuelle de la Société des Agriculteurs du Nord a lieu aujourd'hui mercredi, à onze heures, au bon nouveau siège, restaurant Divoir, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets.

A la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille

Le ministre de l'Instruction Publique vient, par arrêté, de porter de 26 à 27 le nombre des places d'agrégé des facultés de médecine et de pharmacie ouvertes au concours.

La nouvelle place sera comprise dans la section d'anatomie et embryologie et réservée à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Lille.

Les Méfaits du Feu

A LILLE

Un violent incendie détruit l'importante maison de toiles et confections Hugot-Lafage et Cie. — Les dégâts sont considérables.

Mardi soir, un incendie était signalé rue de Tournai, dans l'immeuble portant le numéro 45 et occupé par l'importante maison de toiles et confections Hugot-Lafage et Cie. L'alarme fut donnée par un employé de la maison, M. Etienne Gravelin, actuellement à 6 heures 30, et les secours furent aussitôt organisés.

LE FEU FAIT RAGE

En quelques instants les flammes jaillirent de toutes parts, visibles de fort loin, bien qu'elle provinssent d'un bâtiment situé sur un quartier du derrière. En effet, le feu prit naissance, vraisemblablement, au troisième étage des magasins de réception des marchandises de la maison Hugot-Lafage, qui constituent un bâtiment élevé de quatre étages, profond d'une douzaine de mètres et large de quinze, à peu près complètement séparé des autres corps de bâtiments. Il est en face d'eux une maison d'habitation occupée par M. Dellon, voyageur de la maison ; derrière se trouve la cour de la gare ; à droite la maison de la concierge et l'immeuble occupé par M. Blay, négociant, et à gauche la grande aile des bâtiments composant l'établissement Hugot, laquelle comprend les ateliers. Les magasins sont à peine reliés à ces ateliers par des passages correspondant aux diverses étages et simplement cloisonnés.

Le feu trouva un aliment tactile dans les balles de sarreux, blouses et confections de toutes sortes qui étaient amoncelés aux divers étages des magasins. De plus, au quatrième étage étaient des papiers nombreux, constituant les archives de la maison Hugot-Lafage, qui devaient favoriser la propagation de l'incendie.

Quelques employés expéditionnaires étaient seuls occupés dans le bâtiment sinistré, lorsque l'alarme fut donnée. Ils eurent le temps de déménager la caisse du bureau de réception des marchandises, située au rez-de-chaussée et les livres de comptabilité qui furent transportés chez M. Ed. Delrotte, 39 bis, rue de Tournai.

LES SECOURS

La pompe de la gare fut la première arrivée sur les lieux. Elle ne tarda pas à être rejointe par la pompe à vapeur venue avec les pompiers de la caserne Mulus et les pompes des différents postes de Lille, ainsi que la pompe à vapeur des usines Kuhlmann, que dirigeait M. André Clenquet, ingénieur, chef des travaux aux usines ; M. Grandel, directeur technique, et M. Delégue, directeur des usines de la Madeleine.

Des trombes d'eau furent déversées sur le foyer de l'incendie par les pompiers que M. le commandant Boivin guidait dans leurs travaux de sauvetage. De hautes échelles avaient été amenées autour des magasins qui flambaient et permettaient d'en atteindre le faîte.

Après deux heures d'efforts, tout danger semblait conjuré, c'est-à-dire qu'on avait pu protéger les bâtiments voisins des magasins. Les ateliers Hugot-Lafage notamment, dont le toiture flamba quelques instants, et sauvegarder la partie de la gare la plus rapprochée du lieu du sinistre. Les fils électriques fournissant l'éclairage de la gare avaient primitivement été menacés, ainsi que les bureaux de la douane.

Sur les lieux on remarquait M. Vincent, préfet du Nord ; M. Gechlager, commissaire central ; M. Jénot, commissaire de police ; le lieutenant-colonel Godard, major de la garnison ; M. Louis Dubin, directeur des établissements Hugot-Lafage, qui habite Phalempin ; M. Bonnet, commandant de gendarmerie, etc.

Dégâts considérables. — Les magasins et les marchandises sont complètement détruits

Les dégâts, qu'il est impossible d'évaluer précédemment à la première heure, ne paraissent pas devoir être inférieurs à 200.000 fr., intéressant tant le bâtiment que les marchandises. C'est du moins le chiffre qu'indiquent M. Louis Dubin, directeur des établissements Hugot-Lafage et Cie. L'immeuble détruit appartient à la Compagnie du chemin de fer du Nord. Il y a assurance pour le tout.

La maison Hugot-Lafage occupe environ 200 ouvriers et ouvrières. Le sinistre de mardi ne semble pas devoir entraîner de chômage, à part celui de quelques employés. En effet, la plupart des confections sont faites au dehors et les ateliers de la rue de Tournai, qui, d'ailleurs, n'ont qu'à peine été atteints par les flammes, n'occupent que des finisseurs et finisseuses.

Il attaque un car

Un court-circuit se produisant dans un car D hier matin, vers 11 heures, des flammes jaillirent qui n'attaquèrent ce plancher et aux banquettes de seconde classe.

Des employés retirèrent la voiture sinistrée jusqu'au garage de Saint-Maurice, où, à l'aide de seaux d'eau, on se rendit maître du feu.

Il éclate dans un hôtel

M. le docteur Millet aperçut, au cours de la nuit du lundi à mardi, des flammes qui sortaient de l'hôtel Delcourt, situé rue Solférino, 203. Il donna l'alarme au propriétaire de l'hôtel et les pompiers de la caserne Mulus, mandés, s'empressèrent de se rendre sur les lieux.

Il leur fallut une demi-heure d'efforts pour se rendre maîtres des flammes.

Les dégâts sont évalués par M. Delcourt à 5.000 francs environ. Une enquête a été ouverte par M. Pouvreau, qui a commencé par le cause du feu, qui paraît être l'œuvre d'une main criminelle.

A DORIGNIES

Un incendie à la verrerie de la rue de Douai

**Dans la nuit de lundi à mardi, vers une heure du matin, la population de Dorignies était mise en émoi par les appels répétés